

**ORDRE DU JOUR DE LA COMMISSION DE CONCERTATION DU
DAGORDE VAN DE OVERLEGCOMMISSIE VAN
10/10/2017**

1. 09:00 - RW

Dossier 16798 - Demande de Monsieur IMBRECHTS pour changer l'affectation d'un logement en bureau pour société de services au rez-de-chaussée d'un immeuble mixte, rue Jacques Bassem 19.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/09/2017 au 26/09/2017 pour le motif suivant :

- **application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)**

2. 09:20 – CK

Dossier 16787 - Demande de Monsieur DAS NEVES MOREIRA pour transformer et agrandir un atelier existant en intérieur d'îlot en 2 logements et construire un étage et un volume de toiture sur l'atelier à front de rue et y aménager 2 logements, rue de la Vignette 37.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/09/2017 au 26/09/2017 pour les motifs suivants :

- **dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur - lucarnes) du titre I du RRU**
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)**
- **application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)**

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)**

3. 09:50 – CK - AVIS

Dossier 16802 - Demande de Madame MALFAIT pour mettre en conformité la rehausse de la toiture et la modification des lucarnes et aménager les combles d'une maison unifamiliale, avenue Walckiers 65.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)**

4. 10:20 - RW

Dossier 16778 - Demande de Monsieur et Madame VAN DER LINDEN - PIRET pour mettre en conformité une maison unifamiliale (remplacement des menuiseries en façade avant, extension à l'arrière du rez-de-chaussée et 1^{er} étage et aménagement des combles), rue Liévin Verstraeten 7.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/09/2017 au 26/09/2017 pour les motifs suivants :

- **dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU**
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)**
- **dérogation à la prescription II, 2) du plan particulier d'affectation du sol n° 6 (gabarit - implantation (gabarit des bâtiments))**

5. 10:50 - CK

Dossier 16800 - Demande de Monsieur PISARSKI pour mettre en conformité une maison unifamiliale (extension à l'arrière du rez-de-chaussée et remplacement des menuiseries en façade avant), rue du Villageois 107.

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de la prescription particulière 21. du PRAS (modification visible depuis les espaces publics)**

6. 11:10 - CK

Dossier 16793 - Demande de la S.P.R.L. GOE pour mettre en conformité, transformer et agrandir un immeuble mixte (entrepôt et 2 logements) et un entrepôt en intérieur d'îlot en un immeuble de trois logements, rue Valduc 307.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/09/2017 au 26/09/2017 pour les motifs suivants :

- **dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU**
- **application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)**

7. 11:40 - RW

Dossier 16558 - Demande de Monsieur VERWACHT pour construire des lucarnes en toiture d'une maison unifamiliale, rue Valduc 296.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/09/2017 au 26/09/2017 pour le motif suivant :

- **dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)**

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- **application de l'art. 207 §1.a14 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)**

8. 14:00 - RW

Dossier 16759 - Demande de Madame DERMINE pour unifier deux maisons, supprimer un logement, créer des chambres d'hôtes, transformer et mettre en conformité une maison unifamiliale, avenue François-Bernard Verboven de 9 à 11.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/09/2017 au 26/09/2017 pour les motifs suivants :

- dérogations aux art.4 (profondeur de la construction) et art.6 (toiture - hauteur) du titre I du RRU
- application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)

Le dossier est soumis à l'avis de la commission de concertation pour le motif suivant :

- application de l'art. 207 §1.a)4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)

9. 14:30 - MK

Dossier PE/1169 - Demande du SERVICE PUBLIC REGIONAL DE BRUXELLES pour l'exploitation des ateliers mécaniques, de travail du bois, de manutention de signalisation routières et autres utiles à l'entretien des voiries, en ce compris le stock des produits de lutte contre le gel, rue Jules Cockx 9-11.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/09/2017 au 26/09/2017 pour les motifs suivants :

- application des articles 40 et 41 de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement : exploitation d'installations classées (rubriques 12 A, 13 A, 18 B, 45.3. A, 45.4.A, 53 A, 68 B, 71 A, 72 A, 74A, 88 1B, 88 2 B, 99 A, 121 C, 148 A, 152 A, 154 A)

10. 14:50 - CK- MK

Demande de permis d'environnement de classe 1B (dossier 1222) et de permis d'urbanisme (dossier 16760) pour démolir un immeuble de bureaux et deux maisons unifamiliales, construire un ensemble composé de 8 maisons unifamiliales et un immeuble de 8 duplex sur un parking commun de 35 emplacements ainsi qu'un immeuble de 56 appartements comprenant au rez-de-chaussée deux espaces d'équipements/professions libérales (395m²) et un parking en sous-sol de 135 emplacements répartis sur deux niveaux et aménager les abords, drève de Willericken 16, 20 et 22.

Le dossier a été soumis à l'enquête publique du 12/09/2017 au 26/09/2017 pour les motifs suivants :

- application des prescriptions générales 0.3. du PRAS (actes et travaux dans les zones d'espaces verts, publics ou privés), 0.5. du PRAS (projets de construction ou de lotissement sur une propriété plantée de plus de 3.000 m²), 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots), 0.9. du PRAS (clause de sauvegarde), 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement)
- application de la prescription particulière 2.5.2° du PRAS (modifications des caractéristiques urbanistiques des constructions)

- dérogations aux art.7 (implantation - constructions isolées), art.8 (hauteur - constructions isolées), art.10 (éléments en saillie sur la façade - balcons, terrasses et oriels) et art.11 (aménagement de la zone de recul) du titre I du RRU
- application de l'art. 124 du COBAT (MPP à la demande de l'IBGE dans le cadre d'un permis mixte)
- application de l'art. 147 du COBAT: demande soumise à rapport d'incidence
 - création d'équipements sportifs, culturels, de loisirs, scolaires et sociaux dans lesquels plus de 200 m2 sont accessibles aux utilisations de ces équipements
 - garages, emplacements couverts où sont garés des véhicules à moteur (parcs de stationnements couverts, salles d'exposition ...) comptant de 25 à 200 véhicules automobiles ou remorques
 - aménagement d'une propriété plantée de plus de 5.000 m²
- dérogation à l'article 4 du Règlement Communal sur les Bâtisses (Zone de recul et zone latérale non-aedificandi - Clôtures et avant-corps)
- application des articles 40 et 41 de l'Ordonnance du 5 juin 1997 relative aux permis d'environnement : exploitation d'installations classées (rubriques 40A, 55-1A, 56A, 68B, 88-2B,104A,132A, 153A)

Motif principal de demande d'avis de la commission de concertation :

- application de l'art. 207 §1.al4 du COBAT (monument ou ensemble antérieur à 1932 inscrit à titre transitoire à l'inventaire)